



Mandat de gestion

Stratégies actives

GESTION
DÉLÉGUÉE

Notre gamme complète de mandats de gestion est spécialement conçue pour notre clientèle private banking. Entièrement construite sur une architecture ouverte, elle vous apporte l'assurance d'une gestion professionnelle en recherchant les meilleures compétences pour vous offrir performance, souplesse et transparence.

Philosophie de gestion

Entièrement construits selon notre concept SMARTPLAYER, les mandats de gestion utilisent le potentiel des produits financiers disponibles sur le marché (fonds de placements, produits structurés...) et recourent aux meilleures compétences, qu'elles soient internes ou externes à la Banque. Cette démarche originale de gestion permet de répondre aux besoins accrus de diversification des portefeuilles et d'accéder à des secteurs, thèmes ou styles de gestion qu'un nombre même important de valeurs individuelles ne seraient pas en mesure d'offrir.

(Pour plus d'informations une brochure explicative de notre concept SMARTPLAYER est à votre disposition)

Les profils actifs

Pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients en terme d'objectifs de placements et de tolérance aux risques des marchés financiers, nous avons défini trois stratégies actives, dans les monnaies de référence « franc suisse » ou « euro ». Elles recherchent, à terme, la performance absolue de votre portefeuille, dans le cadre d'une marge de risque prédéfinie. L'implémentation de la gestion est réalisée exclusivement par des produits financiers. Vu la nature de la gestion, les clauses particulières ne sont pas possibles. Un investissement de base de l'ordre CHF 500 000 est recommandé pour la signature d'un mandat.

(Pour plus d'informations une brochure explicative des stratégies actives est à votre disposition)

Gestion active

- performance absolue
- basée sur un risque minimum/maximum

- performance absolue sur 2-3 ans
- gestion du risque plutôt que benchmarking
- mouvements d'allocation conséquents
- allocation d'actifs essentielle



Des avantages décisifs

Dans la gestion de patrimoine, la qualité de la relation personnelle avec son conseiller est primordiale.

Un suivi personnalisé

Lors d'un entretien personnalisé, vous identifiez la stratégie d'investissement convenant à votre profil en terme d'horizon d'investissement, de sensibilité aux risques, de monnaie de référence ainsi que vos besoins particuliers.

Un processus de gestion rigoureux

Les stratégies, la politique de placement, la sélection des produits font l'objet d'un processus rigoureux. Les portefeuilles sont réajustés quotidiennement en fonction du scénario macroéconomique de la BCV, des choix tactiques en terme d'allocation sectorielle et géographique et des produits de placement sélectionnés.

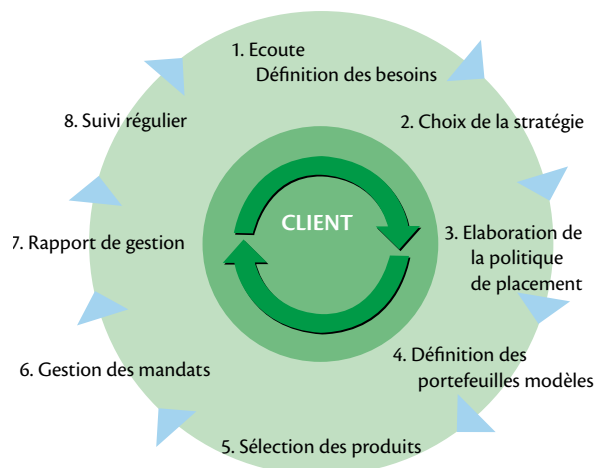
Attractivité

Lorsque nous implémentons les fonds de placement en portefeuille, vous bénéficiez systématiquement des classes de parts les moins coûteuses, c'est-à-dire celles qui ne sont généralement accessibles qu'à une clientèle professionnelle.

Transparence

Périodiquement, votre conseiller vous informe de l'évolution de la situation, s'assure que les choix stratégiques correspondent toujours à votre situation personnelle. A cette occasion il vous remet un rapport détaillé de gestion.

Afin de vous tenir informé quotidiennement, vous avez la possibilité de consulter gratuitement, par Internet, l'état de votre portefeuille, la performance réalisée ainsi que diverses analyses de répartitions de vos avoirs.



Des critères essentiels

Sensibilité au risque, horizon d'investissement et monnaie de référence sont les critères essentiels qui régissent vos décisions d'investissement à long terme. Avec l'appui de votre conseiller BCV, votre profil d'investisseur sera défini, préalablement au choix de la stratégie adaptée à vos besoins.

Les mandats de gestion sont gérés par la banque dans le respect des directives édictées par l'Association Suisse des Banquiers.

Contact

Notre équipe de spécialistes est en mesure de vous aider à appréhender de manière globale l'ensemble des éléments complexes, sujets à des adaptations en fonction des modifications légales, contenus dans cette brochure. Pour bénéficier de leurs conseils et d'une information toujours actualisée, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller personnel.

www.bcv.ch



INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES

Exclusion de responsabilité. Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour nous informer d'une manière que nous estimons fiable, nous ne prétendons pas que toutes les informations contenues dans le présent document sont exactes et complètes. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées à tout moment et sans que nous soyons obligés de vous les communiquer. Absence d'offre et de recommandation. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risques et de vous renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant notre brochure relative aux risques dans le commerce de titres, avant toute opération. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future. Intérêts sur certaines valeurs ou auprès de tiers. Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou leurs administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient détenu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker »). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec les émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital markets ») ou tout autre service en matière de financement. Restrictions de diffusion. Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment Allemagne, UK, USA et « US persons »). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans les limites de la loi applicable. Marques et droits d'auteur. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Téléphones. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.